



Jean-Eudes

Code d'éthique pour l'utilisation du numérique

Révisé en août 2026

Par l'entremise de ce code, le Collège souhaite non seulement encadrer l'usage responsable des technologies, mais aussi développer les habiletés numériques des élèves, les préparant aux défis d'une citoyenneté numérique saine et écoresponsable.

Partie 1

Les principes d'éthique de l'utilisation du numérique au Collège Jean-Eudes



Usage prioritaire

Les outils numériques sont mis à la disposition des élèves pour la réalisation d'activités d'enseignement et d'apprentissage. Les seuls appareils personnels permis en classe sont la tablette ou le portable.



Éthique requise

L'élève qui utilise le numérique au Collège Jean-Eudes se conforme aux principes d'usage d'un citoyen ou d'une citoyenne numérique responsable.



Responsabilités

L'élève est responsable de ses propres actions lorsqu'elle ou il se sert des ressources numériques du Collège ; elle ou il est aussi responsable de toutes les actions des personnes à qui elle ou il aurait permis d'utiliser son compte. L'élève qui commet un acte illégal ou un manquement au respect du code d'éthique s'expose à des mesures disciplinaires conformément au Code de vie du Collège, à des poursuites judiciaires ou à des réclamations en dommages.

Esprit critique

L'élève :

- agit dans le respect du Projet éducatif et du Code de vie du Collège ;
- agit dans le respect des personnes, de leur vie privée et de la protection de leurs renseignements personnels ou confidentiels, que ce soit dans la diffusion de messages ou d'images ;
- respecte le droit d'auteur et les autres droits de propriété intellectuelle des tiers ;
- favorise une communication respectueuse envers le personnel et les élèves en adoptant des propos bienveillants et inclusifs et en évitant les propos blessants ou offensants ;
- s'exprime en son nom et jamais au nom du Collège ;
- accède, télécharge, stocke, imprime et partage uniquement des images et des contenus respectueux (excluant ceux de nature haineuse, diffamatoire, à caractère sexuel, pornographique, raciste ou sexiste), et ce, en conformité avec le Code de vie du Collège ainsi que les Chartes des droits et libertés ;
- vérifie la fiabilité des informations avant de les partager pour prévenir la désinformation ;
- utilise les ressources numériques de manière écoresponsable en minimisant les téléchargements, les impressions et en économisant l'énergie.

Sécurité

L'élève :

- respecte les mesures de sécurité établies par le service informatique du Collège sans les modifier ;
- utilise les logiciels ou applications autorisés par le Collège (n'a pas le droit d'installer un VPN) ;
- utilise uniquement son code d'utilisateur personnel et ne le partage pas ;
- utilise des mots de passe sécurisés, les change régulièrement, en prenant soin de les noter à un endroit sécuritaire.

Réseaux sociaux

Les élèves et les membres du personnel du Collège Jean-Eudes ne peuvent entretenir que des rapports professionnels et pédagogiques entre eux.

Le Collège peut avoir accès aux communications ou aux transactions faites au moyen des outils numériques. Par conséquent, les élèves ne bénéficient pas de la protection à la vie privée lors de l'utilisation d'outils associés aux comptes scolaires.

Une bonne citoyenneté numérique privilégie un usage équilibré du numérique pour préserver le bien-être physique et mental.

Partie 2

Gestion du numérique en classe

Pertes, dommages ou inconvénients

- Le Collège Jean-Eudes n'assume aucune responsabilité, directe ou indirecte, pour les pertes, les dommages ou les autres bris qui ne sont pas inclus dans la garantie.
- Le Collège Jean-Eudes n'assume aucune responsabilité, directe ou indirecte, concernant les inconvénients causés dans les cas suivants :
 - en cas de panne de services ou advenant le cas où il devrait, pour quelque cause que ce soit, diminuer ses services ou les interrompre, quelle que soit la durée de telles diminutions ou interruptions, ou encore cesser définitivement d'offrir ses services ;
 - en cas de bris de matériel (autre que l'outil numérique demandé par le Collège) appartenant à l'élève et utilisé au Collège.

Responsabilités de l'élève en lien avec un outil numérique

- L'élève respecte les principes énumérés dans le Code d'éthique pour l'utilisation du numérique ;
- L'élève doit se conformer aux règles d'utilisation exigées par les différents éducateurs et éducatrices en classe (Code d'utilisation de l'outil numérique affiché en classe) ;
- L'élève manipule soigneusement son outil numérique et en prend soin ;
- L'élève dispose d'un outil numérique fonctionnel en tout temps ;
- L'élève conserve un espace de stockage suffisant pour l'installation de tous documents ou applications pédagogiques ;
- L'élève effectue les mises à jour demandées par le service informatique (pour les tablettes).

Partie 3

Utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg)

De nouvelles balises en ce qui concerne l'utilisation de l'IAg sont instaurées. En adoptant ces comportements, chaque membre de notre communauté participe activement à un environnement numérique respectueux, sécuritaire et conforme aux valeurs éducatives du Collège Jean-Eudes.

BALISE 0

Utilisation strictement interdite de l'IAg

L'utilisation de l'IAg est strictement interdite.



BALISE 1

Utilisation limitée de l'IAg

L'utilisation de l'IAg est autorisée uniquement pour assister l'apprentissage.



Ce niveau ne peut être utilisé qu'avec l'autorisation et l'accompagnement de l'enseignant.e.

BALISE 2

Utilisation guidée de l'IAg

L'utilisation de l'IAg est autorisée seulement pour améliorer un travail produit par l'élève.



Ce niveau ne peut être utilisé qu'avec l'autorisation et l'accompagnement de l'enseignant.e.

BALISE 3

Utilisation balisée de l'IAg

L'utilisation de l'IAg est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré et modifié par l'élève.



Ce niveau ne peut être utilisé qu'avec l'autorisation et l'accompagnement de l'enseignant.e.

Jean-Eudes